



SYNDICAT NATIONAL PROFESSIONNEL
DES MAÎTRES-NAGEURS SAUVETEURS



ALERTE !!!!

DANGER !!!!

Un CQP* d'Animateur Aquatique* pour encadrer contre rémunération des activités dans moins de 1,50m de profondeur, sans titre de MNS, proposé à la CPNEF* du 8 juin...en catimini avant les vacances!!!

-> **USURPATION DU TITRE ET DES COMPETENCES DE M.N.S. !!!** (Lisez le document joint)

Il y est écrit :

- Que le CQP d'Animateur Aquatique réglera l'activité d'aquagym ??? (**FAUX ! Elle est déjà réglementé -> titre de MNS**)
- Qu'il y a une perspective de rentabilité pour les piscines municipales en gestion directe ou privée, hôtels, campings, coaching ou les centres de kinésithérapie sans personnel qualifié.
- Qu'il y aura de la création d'emploi ; plus de 5000 ! (**Escroquerie ! Uniquement des précaires exploitables ; de niveau 5 !**)
- Que les titulaires du BPJEPSAAN et BEESAN sont peu, ou pas formés, aux animations et aux activités et gymnastiques aquatiques. Car ils sont plus concernés par l'apprentissage de la natation. (**Faux ! Activités Aquatiques, plus de 200h de Formations (BEESAN, BPJEPSAAN), créées par les MNS, qui en assurent la formation professionnelle !**)

Qui sont les porteurs du projet ?

- La société Waterform, expert du fitness aquatique
- Un syndicat patronal créé en 2014, Le FNEAPL qui regroupe 286 salles de sport

NOUS, MNS, NOUS, SNPMNS, NOUS INVITONS TOUTES LES CENTRALES SYNDICALES MEMBRES de la CPNEF A VOTER CONTRE CETTE ESCROQUERIE!

- 6304 bassins de natation et autant de professionnel MNS diplômés en péril et en concurrence dans leur mission d'encadrement des gymnastiques aquatiques, la loi du 24 mai 1951, non respectée et rendue obsolète !
- Déviance des activités aquatiques spécifiques et des gymnastiques aquatiques, avec des gestionnaires qui ne chercheront que l'aspect mercantile.
- Des noyades en expansion et des non-professionnels qui viendront faire des cours privés. **N'oublions pas que plus de 2/3 des noyades ont lieu dans moins de 1,30m d'eau !**

Avertissez vos représentants syndicaux afin que soit rejeté ce CQP qui menace 17 000 emplois de MNS et l'intérêt public reconnu au métier de Maître-Nageur-Sauveteur.

*C.Q.P : Certificat de qualification professionnelle

CPNEF : Commission Paritaire Nationale Emploi et Formation (du Ministère des Sports)

CQP AFA : Animateur Fitness Aquatique